

DÉPARTEMENT  
D'INDRE-ET-LOIRE

DEMANDE DE CARTE NATIONALE  
D'IDENTITÉ ET/OU DE PASSEPORT

**MAJEUR**

PIÈCES À FOURNIR (ORIGINAUX A PRÉSENTER)

RENDEZ-VOUS LE \_\_\_\_\_ A \_\_\_\_\_

**En cas de retard de plus de 10 minutes, le rendez-vous sera  
annulé**

- ANCIENNE CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT
- 2 PHOTOS D'IDENTITÉ DE MOINS DE 6 MOIS (NORME ISO/IEC 19794-5 : 2005)
- UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS D'UN AN : AVIS D'IMPOSITION OU DE NON-IMPOSITION SUR LES REVENUS, TAXE D'HABITATION, TAXE FONCIÈRE, FACTURE : EAU, GAZ, ÉLECTRICITÉ, TÉLÉPHONE FIXE OU MOBILE, ATTESTATION OU FACTURE OU QUITTANCE D'ASSURANCE DU LOGEMENT, RELEVÉ DE LA CAF MENTIONNANT LES AIDES LIÉES AU LOGEMENT.  
**ATTENTION** : PAS D'ÉCHÉANCIER, NI D'AVIS D'ÉCHÉANCE, NI D'AVIS DE RELANCE
- UN JUSTIFICATIF D'ÉTAT CIVIL :
  - COPIE INTÉGRALE D'ACTE DE NAISSANCE DE MOINS DE 3 MOIS (**Important** : la fourniture d'un acte de naissance n'est plus nécessaire si la commune de votre lieu de naissance est dématérialisée. A vérifier sur [https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation.](https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation))
  - OU CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (VALIDE OU PÉRIMÉE DE MOINS DE 5 ANS)
  - OU PASSEPORT (VALIDE OU PÉRIMÉ DE MOINS DE 5 ANS)
- LIVRET DE FAMILLE
- TIMBRES FISCAUX
  - 25 € (POUR LA CARTE D'IDENTITÉ) SI DÉCLARATION DE PERTE/VOL
  - 86 € POUR LE PASSEPORT

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- JUGEMENT DE DIVORCE (EXEMPLE : MAINTIEN DU NOM DE L'EX-ÉPOUX(SE)...)
- SI PERSONNE HÉBERGÉE : TITRE D'IDENTITÉ DE L'HÉBERGEANT, LE JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE L'HÉBERGEANT (VOIR LISTE AU-DESSUS) ET UNE ATTESTATION MANUSCRITE D'HÉBERGEMENT (AVEC LA MENTION : « HÉBERGÉE DEPUIS PLUS DE 3 MOIS »)
- SI LE MAJEUR EST SOUS TUTELLÉ, FOURNIR LE JUGEMENT DE TUTELLE (LE TUTEUR DOIT ÊTRE PRÉSENT, LORS DU DÉPÔT DE LA DEMANDE ET LORS DU RETRAIT DU TITRE), AINSI QU'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DU TUTEUR.
- SI LE MAJEUR EST SOUS CURATELLE, FOURNIR LE JUGEMENT DE CURATELLE.

PRÉ DEMANDE EN LIGNE : <https://ants.gouv.fr/vos-demarches>

ACHAT DES TIMBRES FISCAUX : <https://timbres.impots.gouv.fr>

VOUS DEVEZ CONNAÎTRE L'ÉTAT CIVIL (NOM, PRÉNOMS, DATE ET LIEU DE NAISSANCE) DE VOS PARENTS, AFIN DE COMPLÉTER LE DOSSIER.

6° - [REDACTED]

[REDACTED]